Le compostage à la ferme : protocoles

Pitché lors du 1er forum de l'Economie circulaire

Fédération Régionale des CIVAM d'Occitanie

Association

Valorisation et gestion des déchets

Echelle : régionale

Date de début : 2017

Date de fin : 2020

Etat d'avancement : terminé

Etudier la mise en place de filières territoriales de valorisation des déchets verts à travers la pratique de compostage à la ferme.

Elaborer et valider un protocole de compostage de déchets verts à la ferme, avec ou sans éléments supplémentaires tels que les biodéchets ou le fumier..

Description :

La FRCIVAM a mené une expérimentation sur 16 sites en Occitanie et a défini des protocoles de compostage inspirés du référentiel ASQA. Ces protocoles sont différents selon les matières compostées : compostage de déchets verts, co-compostage de déchets verts et de fumier, co-compostage de déchets verts et de biodéchets.

2017
- Définition des protocoles de compostage à partir du référenciel ASQA

2018
- Protocole de suivi du compost
- Mise en place et suivi des plateformes de compostage
- Début d'analyses

2019
- Analyses des résultats
- Capitalisation et valorisation des résultats

Partenaires techniques : Fédération Départementale des CIVAM du Gard, CIVAM Bio des Pyrénées-Orientales, Microterra.

Partenaires financiers : réponse à l'appel à projet "Economie circulaire" de l'ADEME et de la Région Occitanie de l'année 2015.

Pour se déployer, les agriculteurs doivent désormais être identifiés et accompagnés dans la mise en œuvre technique du compostage à la ferme et de sa valorisation des cultures.

Pour en savoir plus : Marco Locuratolo - contact@civam-occitanie.fr - 04 67 06 23 40

ledrivetoutnu.com